



MAIRIE
DE
MURATO

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MURATO

SEANCE DU 29 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 29 mars à 18h00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Claude FLORI, le Maire.

**DELIBERATION
DL-2024-24**

Date de la convocation : **15/03/2024**

Nb Conseillers afférents au CM : **15**
Nb Conseillers en exercice : **15**
Nb Conseillers présents : **12**
Nb Conseillers représentés : **1**
Quorum : **8**

PRESENTS : M. ANTONI Francis, M. BERTONCINI Eugène, M. CLEMENTI Albert, M. COPPI Jacques, M. FESSLER Charles, M. FLORI Claude, M. GIANILY Yves, M. IANNELLI François, M. LAFFOND Alain, M. LECCIA Lucien, M. LUCCHETTI Sébastien, M. MURATI Joseph-Antoine.

ABSENTS : Mme FLORI Céline, M. MURATI Lucas.

REPRESENTES : M. MAZZONI Pierre-Angé représenté par M. ANTONI Francis.

Le quorum étant atteint, M. FESSLER Charles a été nommé secrétaire de séance (art. L2121-15 du CGCT).

Budget annexe « Service Eau et Assainissement » - Adoption du Budget Primitif 2024

Monsieur le Maire expose au Conseil

Le vote du Budget Primitif 2024 du **budget annexe « Service Eau et Assainissement »** doit intervenir. Pour ce faire, il dépose sur la table de réunion tous les documents nécessaires à l'élaboration de ce budget.

LE CONSEIL MUNICIPAL
Où l'exposé de Monsieur le Maire
Et après en avoir délibéré

Pour : 13	Contre :	Abstentions :
------------------	-----------------	----------------------

- **ADOpte** tel qu'annexé à la présente délibération, le Budget Primitif pour l'exercice 2024 du budget annexe « Service Eau et Assainissement ».

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.
Au registre sont les signatures

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212001721-20240329-SEA_BP2024-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/04/2024

Publication : 02/04/2024

POUR COPIE CONFORME
LE MAIRE
Claude FLORI

Le Maire
M. Claude FLORI



Résumé du Budget Primitif 2024 – Budget annexe « Service Eau et Assainissement »
Annexe à la délibération DL-2024-24 du 29 mars 2024

	Chapitres budgétaires	Dépenses		Chapitres budgétaires	Recettes		
		Réelles	Ordre		Réelles	Ordre	
FONCTIONNEMENT	011 - Charges à caractère général	56 500,00		70 - Produits des services, du domaine ...	103 500,00		
	014 - Atténuation de produits	17 000,00		042 - Opérations d'ordre entre sections		6 904,00	
	66 - Charges financières	16 460,45					
	67 - Charges exceptionnelles	3 415,08					
	023 - Virement à la section d'investissement		77 787,60				
	042 - Opérations d'ordre entre sections		40 631,36				
	Total	93 375,53	118 418,96	Total	103 500,00	6 904,00	
				R002 - Résultat antérieur reporté	101 390,49		
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		211 794,49		TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		211 794,49	
INVESTISSEMENT	20 - Immobilisations incorporelles	10 000,00		13 - Subventions d'investissement			
	21 - Immobilisations corporelles	20 000,00		16 - Emprunts et dettes assimilées	483 000,00		
	23 - Immobilisations en cours	560 000,00		10 - Dotations, fonds divers et réserves			
	16 - Emprunts et dettes assimilées	185 130,38		021- Virement de la section de fonctionnement		77 787,60	
	040 - Opérations d'ordre entre sections		6 904,00	040 - Opérations d'ordre entre sections		40 631,36	
	Total	775 130,38	6 904,00	Total	483 000,00	118 418,96	
	Restes à réaliser	313 742,00		Restes à réaliser	210 347,00		
				R001 - Résultat antérieur reporté	284 010,42		
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 095 776,38		TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 095 776,38	